

Opération Turquoise, Rwanda, 1994.

Les Français ont laissé massacrer les survivants tutsi à Bisesero durant quatre jours avant de leur porter secours.

Jacques Morel

10 février 2006*

Pendant quatre jours du 26 au 30 juin 1994, les troupes françaises de l'opération Turquoise, censées avoir été envoyées par l'ONU pour faire cesser les massacres au Rwanda, ont laissé massacrer des Tutsi survivants sur les collines de Bisesero, dans la région de Kibuye, au bord du lac Kivu, alors que ceux-ci, abandonnés par le reste de l'humanité, résistaient à des attaques depuis le 7 avril. Les militaires français ont été prévenus le 26 juin par des journalistes que des survivants tutsi étaient toujours traqués à Bisesero. Le 27, une reconnaissance du lieutenant-colonel Duval du COS¹ en a découverts, mais l'opération de secours n'a été déclenchée que le 30 juin après-midi par le détachement COS du capitaine de frégate Marin Gillier.

Le colonel Rosier n'aurait pas été informé

Ce fait est gênant pour l'armée française et les dirigeants politiques de l'époque qui espéraient que cela sombre dans l'oubli. L'affaire est escamotée par la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda de 1998 qui ne prend même pas la peine de consulter les journaux de l'époque². Des plaintes en justice, certes timides, annoncées début 2005, ont suscité deux livres qui, croyant défendre l'honneur de l'armée française, démentent les faits. L'un est de Bernard Lugan³, historien nostalgique de l'appartheid et du darwinisme ethnique, professeur à l'Institut des hautes études de la défense nationale, l'autre du journaliste d'investigation Pierre Péan⁴.

Le livre de Péan, qui, publié en novembre 2005, bénéficie d'une très importante opération de communication, ne fait que reprendre des arguments déjà présentés par Lugan en mars 2005⁵. Le commandement français aurait ignoré jusqu'au 30 juin la présence de survivants tutsi à Bisesero. Le lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval alias Diego n'aurait pas fait rapport de sa découverte de survivants tutsi le 27 juin à Bisesero, donc son supérieur, le colonel Rosier, commandant du groupement COS Turquoise, n'a pu organiser les secours⁶. Cependant, Lugan affirme d'une part que Gillier n'a pas été informé de la découverte des survivants tutsi par Duval/Diego mais, d'autre part, que « *le lieutenant-colonel Duval a normalement rendu compte à sa hiérarchie par les circuits habituels, d'abord oralement le 27, puis par écrit le 29* »⁷. Duval n'a pas informé Gillier qui n'était pas son supérieur, souligne Lugan, mais il a prévenu oralement sa hiérarchie le 27. Sa hiérarchie, c'est en premier lieu le colonel Rosier. Cette affirmation de Lugan, très

*Révisé le 15 novembre 2006

¹Le COS, Commandement des opérations spéciales, rassemble des troupes d'élite de toutes armes et dépend directement du chef d'état-major des armées et du Président de la République.

²L'article de Patrick de Saint-Exupéry sur la découverte des survivants tutsi le 27 juin, publié dans Le Figaro le 29, est ignoré par les rapporteurs. Le capitaine de frégate Marin Gillier, commandant des troupes d'élite, peut affirmer qu'ayant entendu des explosions à quelques kilomètres, il n'a pas les moyens d'aller voir sur place ce qui se passe, alors qu'il est très bien équipé en armement, véhicules, moyens de communication et qu'il peut faire appel à des hélicoptères, cf Compte-rendu du capitaine de frégate Marin Gillier, *Enquête sur la tragédie rwandaise* [1, Tome II, Annexes, p. 402]

³Bernard Lugan *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, Editions du Rocher, mars 2005, [2]

⁴Pierre Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Enquête*, Mille et une nuits, novembre 2005, [3]

⁵B. Lugan [2, p. 258-276]

⁶P. Péan *ibidem* p. 472, 475-479

⁷B. Lugan *ibidem* p. 266

gênante pour Rosier devait être gommée. On chargea Péan de refaire un autre livre où Rosier accuse Diego de ne pas lui avoir rendu compte de ce qu'il a découvert à Bisesero⁸. L'honneur de l'armée est donc sauf.

Plusieurs journaux ont parlé des Tutsi de Bisesero avant qu'ils soient secourus

Dans le tableau 1 ci-dessous sont rassemblées les sources d'informations dont les dirigeants français, militaires et politiques, disposaient nécessairement à l'époque puisqu'il s'agit d'articles de presse. Il est clair qu'ils disposaient avec leurs avions de reconnaissance, hélicoptères et militaires sur place, de bien d'autres sources qui ne pouvaient que confirmer ce que des journalistes avaient recueillis avec de faibles moyens.

Ainsi le 27 juin, on pouvait lire à Paris dans *le Figaro* et surtout dans *The Times* que les massacres continuaient à Bisesero. Cela n'empêche pas Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et promoteur avec François Mitterrand de l'Opération Turquoise, d'affirmer le même jour que « *le premier objectif était d'ores et déjà atteint* » puisque « *des populations qui étaient menacées ont pu être rassurées.* »⁹. Deux jours après, le 29 juin, le ministre de la Défense, François Léotard, inspectant les troupes à 6 km de Bisesero, refuse au capitaine de frégate Marin Gillier, qui lui en fait la demande, l'autorisation d'aller reconnaître Bisesero, prétextant le manque de moyens, alors que les militaires des COS sont surarmés¹⁰.

En fait le Colonel Rosier et l'état-major étaient informés bien avant le 30 juin :

1. Sam Kiley du Times et Vincent Hugué de l'Express ont prévenu Gillier le 26 juin que des survivants tutsi sont toujours traqués à Bisesero. Péan l'apprend de Hugué¹¹ et comme il ajoute plus loin qu'« *à la différence de Diego, Gillier rend compte de tout ce qui se passe sur son secteur* »¹², nous en concluons que Rosier et l'état-major ont été prévenus le 26 par Gillier.
2. Sam Kiley a prévenu aussi le capitaine Bucquet du RICM le 26 juin. Patrick de Saint-Exupéry en est témoin¹³ ainsi que Dominique Garraud¹⁴.
3. Christophe Boisbouvier accompagnait la reconnaissance de Diego/Duval avec Saint-Exupéry et Garraud. Interviewé sur RFI le 28 juin au soir, il parle d'une centaine de « *Tutsi de la montagne* » qui sont apparus « *comme des fantômes surgis de la forêt un bâton ou une lance à la main prêts à repartir dans la brousse dès le premier danger* ». Ils demandent à l'officier français de les emmener. Celui-ci leur répond « *Je ne peux pas, nous ne sommes qu'une douzaine dans 3 jeeps. Mais maintenant nous savons que vous êtes-là et le fait que nous soyons passés va peut-être calmer les choses.* »¹⁵
4. L'article de Saint-Exupéry dans *Le Figaro* du 29 juin 1994¹⁶, révèle l'existence des survivants que les militaires français ont abandonnés depuis deux jours à la merci des tueurs. Péan recopie ce passage : « *L'air épuisé et plein de remords, l'officier français envoie ses informations à l'état-major* »¹⁷ et écrit que, dans cet article, Saint-Exupéry « *n'a pas déformé la réalité* »¹⁸. Donc il reconnaît que Diego/Duval a prévenu l'état-major à Paris. Mais il se contredit plus loin en affirmant le contraire, face aux dénégations du colonel Rosier, de l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées et du général Lepage, commandant du COS¹⁹.

⁸P. Péan *ibidem* p. 476

⁹Michel Cariou, *Rwanda : l'accueil « spontané » des soldats français*, Le Figaro, 28 juin 1994, p. 5

¹⁰Corine Lesnes, *M. Léotard craint de nouvelles difficultés pour le dispositif Turquoise*, Le Monde, 1^{er} juillet 1994, p. 4. L'article de Corine Lesnes laisse croire que Léotard a finalement cédé aux instances de Raymond Bonner du New York Times qui demandait que les Français aillent secourir les Tutsi de Bisesero. Raymond Bonner le dément dans *Grisly Discovery in Rwanda Leads French to Widen Role*, New York Times, July 1, 1994, p. A1. Le capitaine de frégate Marin Gillier confirme que la mission qui lui est confiée le lendemain est « *de prendre contact avec un prêtre français qui vit dans un village menacé* » et non d'aller secourir les Tutsi, cf *Enquête sur la tragédie rwandaise* [1, Tome II, Annexes, p. 403]

¹¹P. Péan *ibidem* p. 472

¹²P. Péan *ibidem* p. 480

¹³Patrick de Saint-Exupéry, *Un accueil sous les vivas*, Le Figaro, 27 juin 1994, p. 2

¹⁴Dominique Garraud, *Rwanda : L'armée française avance à pas compté*, Libération, 27 juin 1994, p. 16

¹⁵Interview rediffusé par Laure de Vulpian sur France Culture le 10 juillet 2006.

¹⁶Patrick de Saint-Exupéry, *Rwanda : Les assassins racontent leurs massacres*, Le Figaro, mercredi 29 juin 1994, p. 3

¹⁷P. Péan *ibidem* p. 462

¹⁸P. Péan *ibidem* p. 463

¹⁹P. Péan *ibidem* p. 476

5. Libération publie également le 29 juin un article de Dominique Garraud qui accompagnait aussi le lieutenant-colonel Duval et qui confirme l'article de Saint-Exupéry²⁰. Ces journaux n'auraient-ils pas été transmis aux militaires à Goma et à la délégation ministérielle, François Léotard et Lucette Michaux-Chevry en visite au Rwanda ? Faut-il organiser un Téléthron pour équiper l'armée française de fax ?

Date	Informateur	Français informé	Référence
25 juin	S. Kiley	V. Hugeux	L'Express 30/06/1994
26 juin	S. Kiley, V. Hugeux	Cap. Marin Gillier	L'Express 30/06/1994 ; "Aucun témoin...", p. 788
26 juin	S. Kiley	Cap. Bucquet	Figaro 27/06/1994
27 juin	Saint-Exupéry	Public	Figaro 27/06/1994
27 juin	S. Kiley	Public	The Times 27/06/1994
27 juin	Hélicoptères français	Etat-major	Libération 29/06/1994
27 juin	Lt. Col. J.R. Duval	Etat-major	Figaro 29/06/1994
28 juin	C. Boisbouvier	Public	RFI 28/06/1994
29 juin	Saint-Exupéry	Public	Figaro 29/06/1994
29 juin	D. Garraud	Public	Libération 29/06/1994
29 juin	R. Bonner, Cap. Marin Gillier	F. Léotard	Le Monde 01/07/1994 ; New York Times 01/07/1994
30 juin	V. Hugeux	Public	L'Express 30/06/1994

TAB. 1 – Les sources ayant signalé aux Français la présence de survivants tutsi traqués à Biseseo

Qui a déclenché l'opération de secours ?

Une chose est certaine, ce n'est pas le commandement français qui a déclenché l'opération de secours aux Tutsi de Biseseo le 30 juin. C'est l'action des journalistes²¹ et la désobéissance de certains militaires comme Thierry Prunghaud, adjudant-chef du GIGN²², qui va déclencher l'opération de secours le 30 juin après-midi.

Durant quatre jours, le capitaine Bucquet (RICM), le lieutenant-colonel Duval (CPA 10), le capitaine de frégate Marin Gillier (commando Trepel), le colonel Rosier, commandant du groupement COS Turquoise, le général Lepage, commandant du COS, le général Germanos, sous-chef d'état-major des armées, chargé des opérations, l'amiral Lanxade, Chef d'état-major des armées, François Léotard, ministre de la Défense, ont laissé les miliciens et les forces armées rwandaises (FAR) attaquer les derniers Tutsi survivants à Biseseo. Le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier du Président de la République, en était aussi informé.

Le but de Turquoise était de constituer l'Ouest du Rwanda en Hutuland

De nombreux indices prouvent qu'il était convenu entre les Français et le Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR), organisateur du génocide, de laisser les FAR et les miliciens nettoyer les montagnes de Biseseo des derniers Tutsi qui refusaient de se laisser tuer. Pour le GIR il fallait éliminer les témoins des

²⁰Dominique Garraud, *Le nettoyage ethnique continue dans les montagnes rwandaises*, Libération, 29 juin 1994, p. 16

²¹Les circonstances de la découverte des Tutsi de Biseseo le 30 juin sont décrites par Raymond Bonner, *Grisly Discovery in Rwanda Leads French to Widen Role*, New York Times, July 1, 1994, p. A1 ; Sam Kiley, *Injured Tutsi stagger from forest hideouts*, The Times, Friday July 1 1994, p. 15 ; Raymond Bonner, *As French Aid the Tutsi, Backlash Grows*, New York Times, July 2, 1994, I :5 ; Michel Peyrard, *Terré dans son trou depuis deux mois, Bernard voit au-dessus de lui les bottes de ses bourreaux...*, Paris-Match, 14 juillet 1994, p. 40.

²²Interview de Thierry Prunghaud par Sadek Hajji « *Nous avons donné à manger aux tueurs* », Le Point, 28 mars 2005 ; Interview de Thierry Prunghaud par Laure de Vulpien, France Culture, 22 avril 2005, journaux de 8 heures, 13 heures et 18 heures.

massacres avant l'arrivée des Français²³. Malgré les dernières chasses à l'homme entreprises en juin, il en reste toujours lors de l'arrivée officielle des militaires français le 23 juin.

Aux yeux des militaires et dirigeants français, les Tutsi sont les ennemis

Pour les organisateurs rwandais du génocide, les Tutsi sont des complices du FPR²⁴, ce sont des ennemis, ils doivent être éliminés. Cette assimilation des Tutsi à l'ennemi est partagée par l'état-major français²⁵ et par des dirigeants français.²⁶

Les Français craignent une offensive du FPR vers Kibuye

Début juin, après la prise de Gitarama, le front présente (voir figure 1) une forme de coin tourné en direction de Kibuye. Si le FPR attaquait suivant cet axe, il couperait en deux l'ouest du pays que contrôle encore le GIR, les FAR et les milices. Dans ce contexte, l'argument des autorités rwandaises comme quoi les Tutsi de la région de Bisesero sont des infiltrés du FPR²⁷, est pris très au sérieux par le commandement français et par les militaires du COS²⁸.

Sur le terrain, le capitaine de frégate Marin Gillier croit la population de Gishyita²⁹ qui lui affirme que : « *les collines à l'est sont infestées d'éléments du FPR infiltrés pour semer la terreur* »³⁰. C'est pour cette raison qu'il ne monte pas à Bisesero³¹ parce que, prétend-t-il, il ne doit pas chercher le contact avec le FPR, la mission l'obligeant à une attitude de stricte neutralité et son armement est, selon lui, insuffisant.

Cette information sur une offensive du FPR vers Kibuye est fautive. Fin juin le FPR n'attaque pas dans cette direction mais concentre tous ses efforts pour investir complètement les villes de Kigali, Butare, puis Ruhengeri. Pourtant la France la colporte jusqu'à l'ONU³².

L'objectif français est vraisemblablement, sous couvert de l'opération humanitaire, de constituer un réduit hutu, un hutuland³³, où l'armée rwandaise pourrait se reconstituer et où le GIR pourrait se maintenir à la faveur d'un cessez-le-feu. Après avoir dû renoncer à une opération sur Kigali, les dirigeants français espèrent que, une fois Kigali investi, le FPR va arrêter son offensive vers l'ouest et accepter de négocier un cessez-le-feu.

²³Le ministre de l'information du GIR, Eliezer Niyitegeka, organise une traque le 17 juin cf Jugement d'Eliezer Niyitegeka TPIR Affaire n° ICTR-96-14-T, 16 mai 2003, §225, p.56-57. Une opération de ratissage est organisée par le ministre de l'Intérieur, Edouard Karemera, suite à un conseil des ministres du GIR tenu le 17 juin cf *Aucun témoin ne doit survivre* [4, p. 256]

²⁴Le Front patriotique rwandais (FPR) constitué de Rwandais forcés à l'exil et d'opposants au régime d'Habyarimana attaqua au nord du Rwanda en octobre 1990, signa les accords de paix d'Arusha de 1993, accords dont Habyarimana retarda l'application jusqu'à l'attentat qui lui coûta la vie le 6 avril. Le FPR reprit le combat suite aux massacres du 7 avril 1994 et mis le gouvernement, l'armée et les milices génocidaires en déroute.

²⁵Jacques Isnard, correspondant militaire du journal *Le Monde* et familier de l'état-major, écrit lors de Turquoise « *un Tutsi peut s'avérer un combattant du FPR en puissance* » in M. Léotard va inspecter un dispositif encore léger et fragile, *Le Monde*, 29 juin 1994, p. 3

²⁶François Mitterrand dénonce les « *Tutsis [qui] vont instaurer une dictature militaire pour s'imposer durablement* » (Conseil restreint du 22 juin), il parle de « *zone tutsie* » pour désigner la zone du Rwanda occupée par le FPR (Conseil restreint du 29 juin). Alain Juppé confond de même Tutsi et FPR (Sénat, 16 juin 1994). L'amiral Lanxade parle de « *maquis tutsi* » pour désigner, semble-t-il, les survivants de Bisesero (Conseil restreint du 29 juin). Le FPR est de fait l'ennemi de la France depuis octobre 1990 puisqu'elle soutient l'armée rwandaise à recrutement hutu contre cette rébellion d'exilés tutsi, descendants de ceux qui ont été chassés lors des pogroms de 1959-1964 et 1973, organisés avec la bénédiction de l'Eglise catholique et de la Belgique.

²⁷Voir la lettre de Clément Kayishema, préfet de Kibuye, du 2 juin 1994 in *Aucun témoin ne doit survivre* [4, p. 255]

²⁸Audition du général Lafourcade *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994* [1, Auditions, Vol II, p. 116]. Le colonel Rosier parle d'infiltrations de rebelles le 25 ou le 26 juin in Stephen Smith, *Dialogue difficile avec les massacreurs*, Libération, 27 juin 1994, p. 16.

²⁹Gishyita est à 25 km environ au sud-ouest de Kibuye.

³⁰Compte-rendu du capitaine de frégate Marin Gillier à la mission d'information parlementaire *Enquête sur la tragédie rwandaise* [1, Tome II, Annexes, p. 403]

³¹Bisesero est à environ 5 km à l'est de Gishyita où Gillier est cantonné.

³²Lettre de Jean-Bernard Mérimée au Secrétaire général de l'ONU, Conseil de sécurité ONU S/1994/798, p. 2

³³L'expression « *hutuland* » est utilisée par Bernard Lugan dans *L'Afrique réelle*, n° 5-6, p. 22, à une époque où il était très critique contre l'opération Turquoise aux résultats « *dérisoires* » qui ne visait pas à sauver des Tutsi mais à imposer un compromis aux belligérants pour « *sauver la face* » et « *sauvegarder des intérêts politiques exclusivement et imprudemment engagés aux côtés du clan Habyarimana.* »

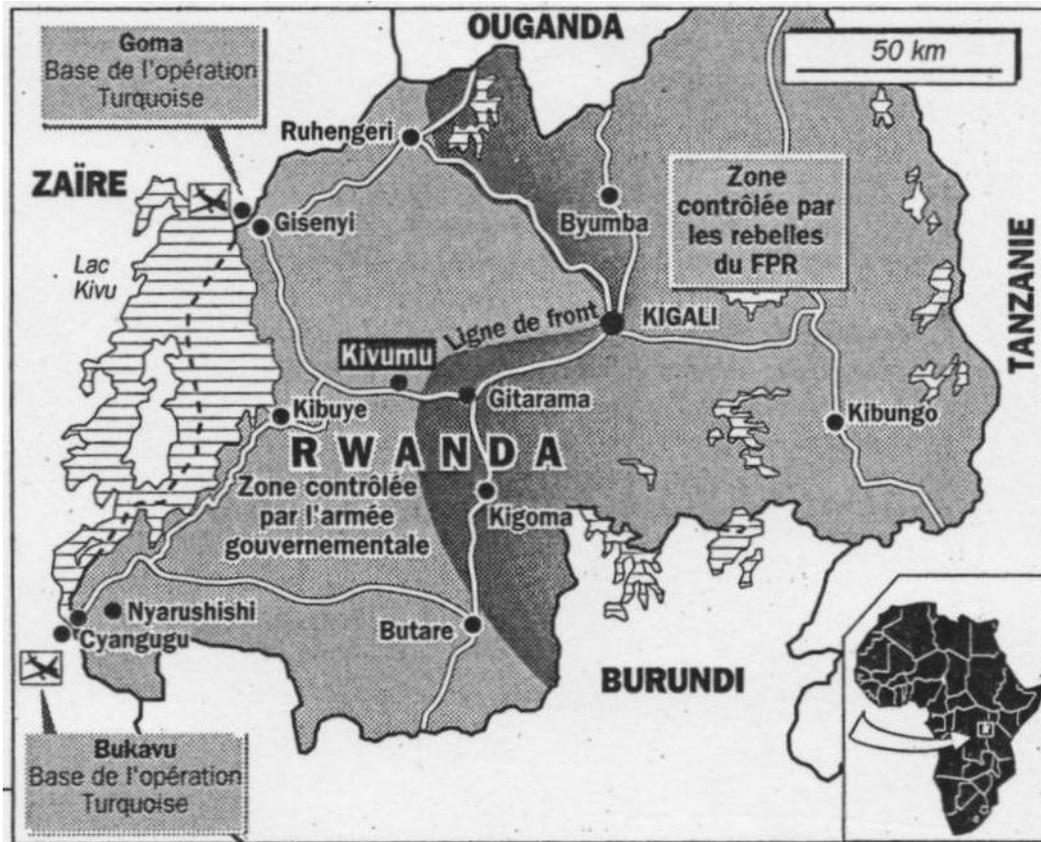


FIG. 1 – La ligne de front au Rwanda fin juin 1994. Source : Libération 29 juin 1994, p. 16

Un accord implicite entre les Français et les autorités rwandaises autorise FAR, milices et paysans hutu à tuer tous les Tutsi qui se trouvent en dehors des camps protégés par l'armée française³⁴. La région sera de fait purifiée de présence tutsi.

Les Français auraient laissé deux ou trois jours pour éliminer les Tutsi de Bisesero

Nous n'avons pas la preuve formelle d'un tel accord, mais tout se passe dans la région de Bisesero comme si les Français avait laissé deux ou trois jours aux autorités du génocide pour éliminer tous les Tutsi restant dans les montagnes de Bisesero.

- L'accord aurait été conclu à Kibuye le 26 juin entre le Colonel Rosier, commandant les COS, et le préfet Clément Kayishema, lors de l'installation du détachement des commandos de l'air du COS³⁵. Mais il est possible, voir probable, qu'un accord plus général ait été conclu avant, avec les autorités de Gisenyi, où s'est réfugié le gouvernement intérimaire, et le chef d'état-major des FAR.
- Le lieutenant-colonel Duval promet aux survivants tutsi de Bisesero le 27 juin de revenir dans deux ou trois jours³⁶. C'est parce qu'il a assisté à l'entrevue Rosier-Kayishema qu'il peut donner ce délai.
- Le capitaine de frégate Marin Gillier interdit à ses hommes d'aller sur les hauteurs de Bisesero³⁷. C'est la preuve qu'il y avait un ordre de laisser les Rwandais terminer le nettoyage sans témoin.
- Un survivant tutsi déclare avoir entendu des miliciens dire entre eux que le préfet Kayishema avait demandé deux jours aux Français pour tuer les Tutsi de la région de Bisesero³⁸.
- Durant ce délai, l'attention des journalistes est distraite par l'organisation de missions humanitaires, comme la messe au camp de Nyarushishi le 26 juin, l'évacuation des soeurs de Ste Marie de Namur de Kibuye le 28 juin et par la visite du ministre Léotard le 29 juin.

Les militaires français voient tous les jours les militaires et miliciens rwandais partir terminer leur travail d'extermination

Des militaires des FAR et miliciens logent à Kibuye dans le même hôtel que des journalistes³⁹. Que font à Kibuye ces militaires rwandais et ces miliciens alors qu'il n'y a jamais eu d'affrontement avec le FPR dans cette région ? Des militaires français sont aussi cantonnés à Kibuye et peuvent suivre leurs allées et venues.

Vincent Hugué rencontre, dans les montagnes de Bisesero, des militaires, des miliciens et des paysans équipés de « *l'arsenal des massacreurs* » le 25 juin 1994⁴⁰. Le même, interroge un ancien tueur en prison en 2004 qui lui dit que les Français les voyaient tous les jours à Gishyita monter vers Bisesero et en revenir⁴¹.

Les militaires français laissent les miliciens et militaires continuer leur travail aux innombrables barrières sur les routes et pistes de la région⁴². Ces barrières ont pour unique fonction de tuer les Tutsi

³⁴ Au départ, seul la protection du camp de Nyarushishi est prévue pour souligner le caractère humanitaire de Turquoise cf Gérard Prunier [5, p. 340]

³⁵ Le détachement du lieutenant-colonel Duval est hélicopté à Kibuye le 24 juin, voir son audition in *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994* [1, Tome III, Auditions, Vol 2, p. 119]. Le colonel Rosier vient assister à l'installation du lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval et des ses 35 hommes du CPA 10 à Kibuye dimanche 26 juin, cf François Luizet, *Cris et murmures à Kibuye*, Le Figaro, 27 juin 1994. Cette rencontre avec le préfet Kayishema a certainement eu lieu. L'ordre d'opération Turquoise prescrivait aux militaires d'« AFFIRMER AUPRES DES AUTORITES LOCALES RWANDAISES, CIVILES ET MILITAIRES NOTRE NEUTRALITE ET NOTRE DETERMINATION A FAIRE CESSER LES MASSACRES SUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE CONTROLEE PAR LES FORCES ARMEES RWANDAISES EN LES INCITANT A RETABLIR LEUR AUTORITE », cf *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994* [1, Vol. II, Annexes, p. 387]

³⁶ Patrick de Saint-Exupéry, *Rwanda : Les assassins racontent leurs massacres*, Le Figaro, mercredi 29 juin 1994, p. 3

³⁷ Interview de Thierry Prunghaud par Laure de Vulpian, France Culture, 22 avril 2005, journaux de 8 heures, 13 heures et 18 heures

³⁸ TPIR, ICTR-95-1-T, Procès Kayishema - Ruzindana, Interrogatoire du témoin HH, Transcription de la séance du 17 février 1998, p. 96-97. Contre-interrogatoire du témoin HH, Transcription de la séance du 17 février 1998, p. 55

³⁹ Audition de Patrick de Saint-Exupéry au procès de Clément Kayishema, TPIR, 18 novembre 1997, p. 128

⁴⁰ Vincent Hugué, *Les oubliés de Bisesero*, L'Express, 30 juin 1994, p. 42

⁴¹ Vincent Hugué, *Dix ans après le génocide, Retour à Bisesero*, L'Express, 13 avril 2004

⁴² Stephen Smith, *Dialogue difficile avec les massacreurs*, Libération, 27 juin 1994, p. 16 ; Corine Lesnes, *Les ambiguïtés de l'opération « Turquoise »*, Le Monde, 28 juin 1994, p. 7 ; François Luizet, *Rwanda : les Français entre deux feux*, Le

qui auraient échappé aux grands massacres d'avril-mai.

Complicité de génocide

Les faits ci-dessus sont dans l'ensemble incontestables car ils ont été publiés dans la presse ou sont attestés par plusieurs sources indépendantes. S'agit-il de non-assistance à personne en danger ? Ce serait écarter-là plusieurs évidences. Les troupes françaises viennent au Rwanda pour faire cesser les massacres. Elles ont un mandat de l'ONU avec droit d'utiliser la force armée. Elles disposent d'un armement leur donnant une nette supériorité sur les assassins. Plusieurs autorités dont Alain Juppé, Ministre des affaires étrangères et Jean-Bernard Mérimée, représentant français à l'ONU, ont reconnu qu'il s'agissait d'un génocide et que les militaires des FAR et les miliciens hutu en étaient les exécutants⁴³. De plus ce 27 juin, le représentant spécial de la Commission des Droits de l'homme de l'ONU a conclu au génocide des Tutsi⁴⁴. Les militaires français se devaient d'intervenir immédiatement pour faire cesser les massacres. Il est établi qu'après avoir pris contact avec les organisateurs de ces massacres, ils ont choisi de les laisser continuer leur « travail » en restant l'arme au pied. Il s'agit ici de complicité avec les auteurs du génocide.

Références

- [1] Paul Quilès. *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994*. Assemblée Nationale Rapport n° 1271, <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/rwanda/>, 15 décembre 1998. Mission d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées et de la commission des affaires étrangères, sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994.
- [2] Bernard Lugan. *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*. Editions du Rocher, mars 2005.
- [3] Pierre Péan. *Noires fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Enquête*. Mille et une nuits, novembre 2005.
- [4] Alison Des Forges. *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*. Karthala, Human Rights Watch, Fédération Internationale des droits de l'homme, 1999.
- [5] Gérard Prunier. *Rwanda : le génocide*. Dagorno, 1997.
- [6] Michel Bührer. *Rwanda, mémoire d'un génocide*. Le cherche midi - UNESCO, 1996.

Figaro, 1er juillet 1994; Stephen Smith et Dominique Garraud, *Sept questions sur une intervention*, Libération, 4 juillet 1994, p. 4; Michel Bührer [6, p. 72, 78]

⁴³Déclaration d'Alain Juppé à l'Assemblée nationale le 18 mai 1994, de Lucette Michaux-Chevry à la session extraordinaire de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU sur le Rwanda à Genève le 24 mai, de Jean-Bernard Mérimée le 22 juin au Conseil de sécurité.

⁴⁴René Degni Ségui l'annonce à la presse le 27 juin cf *Le massacre des Tutsis au Rwanda constitue en termes légaux un « génocide », qui « semble avoir été programmé »*, a estimé le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU, René Degni Ségui, Le Figaro, 1^{er} juillet 1994; *Faisant état de « massacres programmés et préparés » - Un rapport de l'ONU dénonce un « génocide » au Rwanda*, Le Monde, 2 juillet 1994, mais son rapport sera escamoté et ne sera transmis officiellement au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies que le 13 octobre 1994 par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU et grand ami de François Mitterrand, cf ONU A/49/508, S/1994/1157